

LETTRE
DE
M. LINGUET
AU
COMTE DE VERGENNE.

Londres, ce 16 *Janvier* 1777.

Monsieur le Comte,

Le choix de mon premier aſile a dû vous prouver que je cédois à la prudence, plus qu'au reſſentiment : je me ſuis fixé ſix mois dans la partie de l'*Europe* qui tient aujourd'hui de plus près à la *France*, dans celle qu'une alliance heureuſe, et des intérêts communs autoriſent à regarder en quelque ſorte, comme incorporée à notre Nation.

Je me ſuis tranſporté ici il y a deux mois, pour ſonder ſi le ſéjour m'en conviendroit, dans le cas où il faudroit enfin me réſoudre à l'adopter. Mais c'eſt à M. l'Ambaſſadeur de *France* que j'ai rendu ma premiere viſite. Le Repréſentant du *Roi* a reçu mon premier hommage. A *Londres*, comme à *Bruxelles*, je n'ai pas voulu ceſſer un moment d'être ſous les yeux de mon Prince.

J'ai d'ailleurs laiſſé repoſer ma plume; j'ai contraint ma douleur, et étouffé mes ſoupirs. Je devois me flatter qu'une patience ſi ſoumiſe, une réſignation ſi reſpectueuſe ouvriroient enfin les yeux du Miniſtère. Je m'apperçois que je me ſuis trompé : tout ce que j'y ai gagné c'eſt le droit de les faire obſerver.

Un plus long ſilence me rendroit mépriſable : il donneroit à mes ennemis trop d'orgueil, ou de ſécurité. Ils ſe flatteroient de m'avoir accablé; les eſprits frivoles me croiroient confondu; il eſt tems de prouver que je ne ſuis ni l'un ni l'autre; d'invoquer ſérieuſement cet axiome, auſſi vrai que terrible, *que tout Citoyen pour qui les loix de ſon pays deviennent impuiſſantes, ceſſe d'être lié par elles.* Eſt-il poſſible que ce ſoit vous, qui me réduiſiez à en faire l'objet de mes méditations?

A votre avènement au Miniſtère, le 31 Juillet de cette année mémorable, dans une lettre toute entière de votre main, vous m'écriviez ces propres mots : *vous avez des talens ſublimes; vous les avez employés plus d'une fois à laver l'innocence*, etc. Rien n'a changé de mon côté : quels que ſoient ces talens, ſublimes, ou non, j'ai continué invariablement à en faire le même emploi; j'ai dit la vérité aux Tirans de la Littérature, comme aux aſſaſſins du Comte de *Morangiés.* Les choix des uns ſont malheureuſement auſſi ridicules, depuis quelque tems, que les prévarications des autres étoient atroces : dans les deux cas j'ai fait mon devoir comme *journaliſte*, et comme *juriſconſulte :* dans les deux cas, j'ai défendu l'innocence et combattu l'injuſtice; j'ai donc continué à vérifier les éloges que vous m'aviez donnés, dans le tems où votre ame

honnête étoit encore inacceſſible aux ſéductions de l'eſprit de parti. Pourriez-vous les concilier avec la dépêche du 2 Août 1776, où vous montrez tant de mépris pour moi, et une eſtime ſi tendre pour le libraire inſolent et vil qui ſoudoie vos bureaux? Sont-ils compatibles avec cet ordre ténébreux et illégal, d'après lequel j'ai vu le dernier débris de ma mince fortune renverſé ſans formalité, et ma confiſcation ſi noblement appliquée au profit d'un des enfans trouvés du Sénat Littéraire de *Paris?* [1] Eſt-ce donc la même main qui a ſigné des protocoles ſi différens?

Et à quel ſujet êtes-vous devenu tout d'un coup ſi oppoſé à vous-même? A propos d'une dénonciation odieuſe, qui n'étoit pas de votre reſſort; ce n'étoit pas contre la partie politique de mon Journal que l'on rugiſſoit au *Louvre* : c'eſt dans la région littéraire que ſe trouvoit le crime de *Lèze-Académie* : or, cette contrée vous étoit étrangère. Falloit-il franchir vos limites pour commettre une injuſtice?

Qu'un Maréchal des *Menus* ait fait de ce complot honteux une grande affaire; que dans ce combat ſans riſque il ait pris pour ſecond un Duc tout fier de s'entendre appeller le *La Fontaine* du ſiècle par les prétendus Peres Conſcrits de notre Littérature; qu'uniſſant leurs efforts ils ſe ſoient établis par reconnoiſſance, les Agens de leur puérile Collège, il n'y a rien là que de naturel.

L'*Académie* s'aviliſſant une fois juſqu'à imiter les procédés des *Avocats;* ambitionnant, comme les *Avocats*, le privilège de faire condamner ſes enne-

(1) Le ſieur *de la Harpe*

mis innocens, et ſans les entendre, ainſi que d'étouffer des vérités importunes par la proſcription du Cenſeur indiſcret, il lui falloit, comme aux *Avocats*, un *Bâtonnier*. Or, cette charge illuſtre convenoit ſans doute à merveille à un MARÉCHAL *de France*, aſſiſté d'un membre de la *Cour des Pairs*.

Mais vous, qui ne prétendez ni au commandement des Spectacles, ni à la roſette du bel eſprit, deviez-vous vous armer pour eux? Conſtitué par votre place, et la confiance d'un grand Roi, l'arbitre du deſtin de l'*Europe*, étoit-ce à vous à entrer dans un combat d'inſectes? L'aigle de *Jupiter* fait-il gronder la foudre de ſon maître pour venger des fourmis qu'un homme piqué par elles écraſe dans un pré?

Vainement dans la lettre du 2 Août, tâchez-vous de vous appuyer de M. le *Garde-des-Sceaux*: vainement avez-vous ſoin d'y dire que vous étiez preſſé par lui. Nous connoiſſons tous le caractère de ce Chef de notre Magiſtrature; [1] il n'a jamais été preſſant ſur rien; et ce n'eſt pas le rôle du *Méchant* qu'il joue le mieux.

S'il a feint de vous conſulter; ſi au lieu de ſupprimer lui-même mon Journal, il s'eſt adreſſé à vous pour décider ſi on le ſupprimeroit, c'eſt une petite comédie où il a voulu vous aſſocier à lui, en vous donnant le principal perſonnage, c'eſt-à-dire l'embarras de la réponſe à faire aux ſollicitéurs *Académiques*.

Vous n'avez pas compris ſon intention. Au lieu de rire, comme auroit fait un Miniſtre gai, de la

(1) HUE de *Miromeſnil*.

délation du petit Aréopage ; au lieu de la rejetter avec horreur comme auroit fait un Miniſtre grave, vous l'avez accueillie avec empreſſement : et le Chef de notre Juſtice n'a plus balancé ſur une injuſtice dont il pouvoit vous laiſſer l'odieux.

Je ſens combien le deſir de plaire à l'auteur de votre fortune a pu influer ſur votre complaiſance. M. le Comte de *Maurepas*, allié à M. le Duc d'*Aiguillon*, n'a pas diſſimulé qu'il en partageoit les ſentimens à mon égard. Au *Parlement*, au *Conſeil*, ſon vœu bien connu a enchaîné les voix qu'il n'a pas ſéduites. Ces exemples ont pu vous paroître ſuffiſans pour autoriſer votre déférence ; et vous n'avez pas cru devoir héſiter à conſommer une proſcription déja ſi avancée : je ſens tout cela ; mais avouez que ce n'eſt qu'une particularité honteuſe de plus dans cette affaire, et qu'un Miniſtre n'eſt pas innocent d'une injuſtice, parce qu'il y a eu ſon Protecteur pour guide, et des Magiſtrats pour modèles.

La ſurpriſe augmente quand on approfondit le prétexte qui a paru motiver le vôtre par cette infraction de toutes les Loix. Il eſt malheureuſement conſigné en caractères ineffaçables dans votre lettre du 2 Août ; vous n'avez pas pu dire, comme le *Parlement*, que vous étiez *violenté* par les *Avocats ;* vous n'avez pas pu dire, comme les quatre Commiſſaires du *Conſeil*, qui n'ont oſé lire ma requête, et ne l'en ont pas moins rejettée, que le *Parlement* vous faiſoit peur. Qu'avez-vous donc dit ? Que j'avois haſardé une critique trop dure des choix Académiques, et de l'Embrion intrus dans cette Compagnie.

Je me ſuis pleinement juſtifié à cet égard dans ma lettre au *Roi ;* lettre reſtée inutile comme tout ce qui l'a précédée, parce que le grand malheur des *Rois*, et de leurs ſujets opprimés, c'eſt l'impoſſibilité d'ouvrir l'accès du trône aux rayons de la vérité.

J'ai démontré qu'on pouvoit, ſans bleſſer aucune Loi, penſer que l'*Académie* étant un établiſſement national, ce ſont les ſuffrages de la Nation qu'il faut conſulter dans les choix qui la perpétuent; qu'en faire un *Club*, une cotterie excluſive deſtinée à devenir uniquement le théatre d'un commerage obſcur et tracaſſier, c'eſt l'avilir et la dénaturer; que les femmes peuvent faire, ou défaire, ſans un danger bien inſtant, des *Miniſtres*, des *Généraux*, de *grands* ou *petits Référendaires*, etc. parce que pour être tout cela, il ne faut que des patentes, et qu'au fond les choſes ne vont pas mieux ſous ce qu'on appelle les *bons*, que ſous les *mauvais;* mais que la Nature ſeule faiſant les grands *Poetes*, les *Orateurs* éloquens, et l'injuſtice pouvant les décourager, tout eſt perdu dès que le Beau Sexe ſe mêle de diſtribuer les couronnes qui marquent leurs rangs*;* parce que cette charmante moitié du genre humain, accoûtumée à regarder la complaiſance comme le premier des talens dans les hommes, ne peut guère apprécier le génie qui emprunte rarement cette forme trompeuſe *;* parce que la ſenſibilité de leurs organes, et l'impétuoſité de leurs conceptions, les emportant ſouvent, ſans qu'elles s'en apperçoivent, il en réſulte ſouvent auſſi de leur part des mépriſes*:* parce que n'étant preſque jamais que des tyrans en ſous-ordre, ayant ordinairement un oracle caché, qui

leur dicte ceux qu'elles prononcent en public, elles font expofées à fervir la haine et la rivalité quand elles croyent n'obéir qu'à la tendreffe ; parce qu'enfin voyant prefque toujours des ennemis dans tout ce qui n'eft pas efclave de leurs amis, elles portent dans des choix que la raifon devroit diriger, un defpotifme, une prévention, une opiniatreté préjudiciables au vrai mérite, et n'ouvrent en conféquence qu'à la médiocrité, comme on le voit fur-tout depuis dix ans, l'entrée de ce fanctuaire placé entre le mépris et le refpect, auffi propre par fa conftitution à devenir la honte de la Littérature Françoife, qu'à en affurer la gloire.

Je n'ai pas dit autre chofe. Je l'ai dit fous la fanction des Loix, avec l'approbation du Cenfeur que le Gouvernement m'avoit nommé.

Et voilà le forfait pour lequel vous avez facrifié, fans forme de procès, un Citoyen irréprochable ; un Citoyen aux talens, ou du moins aux bonnes intentions de qui vous même avez rendu hommage ; un Citoyen couronné par la Juftice, et le fuccès dans cent combats dont dépendoient la fortune, la vie, l'honneur d'autant d'opprimés qui auroient péri fans lui ; un Citoyen à qui fes ennemis les plus acharnés n'ont jamais pu reprocher qu'un zèle trop ardent, fuivant eux, pour l'innocence et la vérité! Voilà l'attentat pour lequel cet homme que la partie la plus honnête de la Nation abfout et redemande, fe voit forcé de s'expatrier, de s'arracher à fes amis, à fes cliens, et d'aller recevoir d'une Puiffance étrangère le droit d'être déformais utile fans opprobre, la faculté de faire le bien fans danger.

Quand je n'aurois été qu'un particulier de la derniere claſſe, jouiſſant d'une fortune paiſible et aſſurée, accuſé d'une imprudence répréhenſible, à qui il n'auroit été queſtion d'enlever, pour l'expier, qu'un amuſement frivole, ou un ſuperflu ſans conſéquence, j'aurois encore eu droit d'attendre de vous des égards, ou du moins de la juſtice : mais j'étois malheureux; je n'avois commis aucune faute; le Gouvernement n'ayant pas eu le courage de me ſoutenir contre les Pirates du Palais, me devoit au moins protection contre ceux de la Littérature; mes droits ſur le Journal étoient l'unique reſſource qui me reſtât, le ſeul débris échappé à l'ingratitude du Duc d'*Aiguillon*, à la fureur des *Avocats*, à la foibleſſe du *Parlement;* et c'eſt-là, dans de pareilles conjonctures, ce que vous m'enlevez : vous me l'enlevez ſans délit, ſans examen, ſans formalité; vous me l'enlevez, de votre autorité privée, ſous votre propre nom, à vous ſeul!

Et quand je reclame l'appui des Tribunaux; que je me flatte de les trouver moins prévaricateurs, parce qu'ils ne feront plus maîtriſés par la rage des *Avocats*, ils me déclarent qu'ils ſont enchaînés! Le Miniſtère, qui n'a pas oſé leur enjoindre de m'aſſurer mon état, a pris ſur lui de leur défendre de me conſerver mes propriétés!

Ainſi, de ſang-froid, ſans intérêt, ſans raiſons, et qui plus eſt, ſans pouvoirs, vous avez été plus loin que le délire des Gens *du Tableau*, ou la puſillanimité de la Cour *des Pairs*. Les Arrêts

de celle-ci m'avoient puni de mon dévouement pour l'innocence menacée par des Juges prévaricateurs, & des Jurifconfultes corrompus; mais enfin ils ne m'avoient pas réduit à l'obligation de chercher un afile éloigné; ils me laiffoient les droits de *Citoyen;* il m'étoit encore permis de faire valoir ceux de la raifon & de l'équité dans toutes les occafions où je n'aurois pas un *Bâtonnier* pour adverfaire, & les *Tuteurs des Rois*, pour Juges.

D'un trait de plume vous m'avez arraché ce que ces deux puiffances avoient refpecté. Elles n'avoient déchiré que ma Robe; c'eft mon exiftence civile que vous avez foulée aux pieds: vous m'avez fait un devoir de fuir ma patrie, de peur de la voir de nouveau réduite à me donner des pleurs inutiles fur de nouveaux outrages: vous m'avez fait une néceffité d'abjurer le ferment, encore cher à mon cœur, de lui confacrer tous mes inftans jufqu'au dernier.

Vous ne manquerez pas de dire que cette néceffité n'eft qu'une méprife de mon imagination; que ma retraite eft l'effet d'une terreur panique; que pour punir l'indifcrétion de ma plume, vous vous feriez contenté de l'ordre qui la brifoit; qu'en prêtant l'appui du defpotifme miniftériel au reffentiment littéraire de l'*Académie*, il ne fe feroit exercé que fur des objets littéraires; qu'enfin vous n'auriez pas attenté à ma perfonne auffi légèrement qu'à mes écrits.

Je ne veux pas vous croire plus coupable à mon égard que vous ne l'êtes réellement.

Peut-être en effet n'auriez-vous pas voulu pousser plus loin l'abus du pouvoir; mais en auriez-vous été le maître? Les mains qui vous avoient arraché l'ordre du 2 Août 1776, auroient-elles trouvé dans la vôtre plus de résistance, quand elles lui en auroient présenté de nouveaux à signer au même titre, c'est-à-dire, au nom du crédit & de l'intrigue? Une premiere foiblesse, sur-tout dans le genre des abus de pouvoir, n'est-elle pas le gage & la caution d'une seconde?

Mais on auroit manqué de prétextes! Mais en avoit-on quand on a attaqué mon honneur par les délations les plus criminelles? En avoit-on, quand on m'a enlevé mon état par les Arrêts les plus contradictoires? En avoit-on, quand on est venu vous déférer comme un crime, un morceau de littérature muni de l'approbation la plus autentique, & le plus propre par lui-même à justifier l'Auteur comme le Censeur?

On auroit manqué de prétextes! Eh! les *Avocats* n'ont-ils pas publié dans les cercles, plaidé au Barreau, imprimé dans une consultation solemnelle, signée par quinze d'entr'eux, au nom de tout le Corps, qu'il n'en falloit pas pour perdre quiconque avoit le malheur de leur déplaire; qu'on ne pouvoit ni leur demander les motifs de leurs sentences, ni même exiger *qu'elles en eussent*? Mais un *Avocat-Général*, le sieur *Barentin*, n'a-t-il pas, dans une audience publique, présenté ce principe à la Justice comme un axiôme irréfragable, qu'elle devoit

confacrer? Mais un *Parlement*, le *Parlement* de PARIS ne l'a-t-il pas en effet adopté fans reftriction? N'en a-t-il pas fait le fondement de la conftitution du Palais fubalterne, de ce qu'on appelle l'ORDRE *des Avocats* ?

Et vous voudriez qu'un homme, objet & victime de tant d'efforts, de tant de prévarications, fe crût en fûreté du moment qu'on manqueroit de prétextes, pour en commettre de nouvelles!

Tant que j'ai eu quelque chofe qu'on pût m'enlever; tant que je me fuis vû, comme la *Sibille* de *Virgile*, des gâteaux à la main pour remplir la gueule des *Cerberes* acharnés à ma perte, j'ai moins craint pour ma perfonne : ma fortune, mon état, mes ouvrages, mes propriétés civiles, ils ont tout dévoré morceau par morceau, & j'ai fouffert avec patience. Mais quand il ne m'eft plus enfin refté d'autre poffeffion au monde que *ma liberté* ai-je pû me flatter qu'elle ne feroit pas bientôt engloutie par eux? N'eft-elle pas, dans nos mœurs, celui de tous les biens qu'on ravit le plus légèrement, celui dont le vol caufe le moins de bruit & de fcandale? N'avoit-on pas contre moi le plus légitime de tous les griefs, le fouvenir de tant d'injuftices qu'on m'a déja faites? Bien des gens n'auroient-ils pas applaudi à un coup d'autorité qui les auroit à la fin débarraffés d'un difputeur infatigable, qui ne ceffe depuis dix ans de démafquer des iniquités, qui veut être innocent malgré les *Avocats*, le *Parlement* & le *Minifère*? Cette multitude d'autorités, ou de complices,

n'auroit-elle pas affoibli vos remords, & fait évanouir vos ſcrupules? En commettant un crime demandé par tant de voix, vous auriez cru peut-être conſommer preſque un acte de vertu.

Voilà ce que j'ai preſſenti, & prévenu; j'ai dit comme *Arioſte*, mais dans un autre ſens, *ſauvons un nouvel affront à la philoſophie*; c'eſt-à-dire, empêchons les philoſophes de ſe ſouiller par un nouvel aſſaſſinat. Ce parti étoit indiſpenſable; je ne l'ai pris qu'à la dernière extrêmité, lorſque le paſſé, le préſent & l'avenir m'en faiſoient un devoir ſacré, ſi c'en eſt un de cette eſpèce pour tout être animé, que la conſervation de ſon exiſtence (1).

Qu'avez-vous à objecter, Monſieur, contre ce terrible tableau? Tout, malheureuſement, n'en eſt-il pas vrai? Vous qui ambitionnez, à ce qu'on dit, la réputation de Miniſtre intègre & juſte, pouvez-vous ſoutenir l'idée d'être le prête-nom d'une iniquité qui en couronne tant d'autres? Avez-vous ſongé aux ſuites que peut avoir & qu'aura cet abus d'autorité dont vous venez de donner le premier exemple?

On avoit bien vû juſqu'ici des *Bulles* ou des *Libelles* clandeſtins, occaſionner des *Lettres de Cachet*, & des Miniſtres s'occuper gravement de ces délits que le mépris auroit réprimés bien plus ſûrement que l'autorité; mais le prétexte de la religion, le danger des coups portés dans

(1) Et le *ſcélérat* de Miniſtre à qui je traçois ce tableau a trouvé moyen d'en faire une réalité!

moins excuſer leur rigueur. D'ailleurs, ils ſe croyoient obligés d'employer le nom ſacré du Roi pour la couvrir: leurs ſubalternes pouvoient être un peu contenus par cette formalité impoſante; elle reſſembloit au ſerment judiciaire : tel qui n'eſt pas effrayé de l'idée d'un menſonge, recule & reſte muet quand il s'agit d'un parjure.

Ce foible préſervatif même va nous manquer, depuis qu'il eſt prouvé par mon exemple qu'une ſimple lettre d'un Miniſtre, en ſon nom, ſuffit pour dépouiller un *François* de ſon état, pour impoſer ſilence aux Tribunaux, pour traveſtir en crime des réflexions véridiques, autoriſées par les loix, par les mœurs, par toutes les formes que le Gouvernement a preſcrites pour légitimer les productions de l'eſprit. C'eſt une nouvelle ſource de vexations arbitraires que vous avez ouverte dans un pays déja malheureuſement trop célèbre par ſa fécondité en ce genre.

On ne tardera pas à ſentir le danger ſuſpendu juſqu'ici, ou écarté par la délicateſſe des Miniſtres vos prédéceſſeurs, d'avoir introduit dans une compagnie de gens de lettres des hommes puiſſans, preſque toujours incapables d'y porter autre choſe que l'eſprit de domination & de vengeance. Les voilà au point de ne plus ſouffrir que des aſſociés ou titrés & deſpotes comme eux, ou bas, vils, ſans talens, comme les littérateurs inconnus que l'on recrute depuis dix ans parmi les paraſites de votre capitale; lâches qui paient en encens la bonne chere les ténèbres pouvoient alors juſtifier, ou du

qu'on leur laiſſe partager, & qui oſent, en conſéquence, ainſi que l'a fait dans ſon diſcours le dernier & très-digne Académicien, préconiſer une table ſplendide, comme la ſource du bon goût en littérature; inſinuer que pour guider ſûrement les ſucceſſeurs des *Racines* & des *Corneilles*, il faut ſur-tout avoir l'attention & la faculté de leur donner de grands repas.

Que réſultera-t-il de cet étrange alliage? Que les uns redoubleront de flatterie pour enyvrer leurs brillans & ineptes camarades; que ceux-ci prodigueront tout le crédit que peuvent donner la naiſſance, les places ou la richeſſe, pour défendre la médiocreté des premiers : alors l'*Académie* compoſée comme la CHIMÈRE des poëtes, d'une queue vénimeuſe & rampante, avec une tête ſuperbe & meurtrière, réunira les funeſtes propriétés de cette double organiſation. Quiconque oſera lui déplaire ſera tout-à-la-fois piqué par les ſerpens littérateurs, & briſé par les lions courtiſans, juſqu'à ce que notre Parnaſſe entiérement dévaſté par le monſtre, ne retentiſſe plus que de ſifflemens impurs & de rugiſſemens diſcordans.

Voilà, Monſieur le Comte, l'avenir dont la *France* vous ſera redevable : voilà le triſte abus dont je ſuis la premiere victime, & l'exemple ſcandaleux que vous avez donné.

Vous avez réſidé long-tems à *Conſtantinople*: convenez qu'il n'y a pas de Miniſtre qui eût hazardé dans cette ville ſi décriée parmi nous, ce que vous vous êtes permis à *Verſailles* con-

tre moi. On n'y a jamais vû de *Caïmacan* anéantir de ſon autorité privée, une conceſſion du *Padishah;* diſſoudre ſans forme de procès des conventions entre particuliers, & défendre au *Cadi* d'examiner ſi l'une des deux parties peut répéter des dommages & intérêts. Chacun de ces attentats ſeroit un crime de lèze-majeſté aux *Dardanelles.* Changent-ils de nature aux bords de la *Seine*?

Seroit-ce parce que j'ai loué autrefois les maximes de la *Porte* que vous avez cru devoir vous permettre envers moi les procédés que le préjugé attribue à ſes Miniſtres? Mais prenez-y garde, j'ai motivé mes éloges. Ce n'eſt pas parce que les *Secrétaires d'Etat Ottomans* peuvent abuſer de leur pouvoir que j'ai trouvé ce Gouvernement-là très-bon, très-conſolant pour les particuliers obſcurs & ſans appui : c'eſt parce que la punition peut y être *auſſi prompte que l'abus* : c'eſt parce que la tête de l'oppreſſeur y tombe ſur le champ aux pieds de l'opprimé; ce qui fait ſans doute une compenſation notable à l'avantage de celui-ci, comme je l'ai démontré dans la *Théorie des Loix* & dans mes autres écrits. Si vous prétendez, vous autres Sous-Rois Chrétiens, aux priviléges des *Bachas*, il faut donc vous ſoumettre à la police expéditive & vengereſſe qui les contient : nos climats ceſſeront bientôt d'être habitables s'il y eſt permis aux Miniſtres d'allier contre les ſujets la tyrannie *Aſiatique* avec l'impunité *Européenne.*

C'eſt ce qu'on ne ceſſe de faire contre moi depuis trois ans, Monſieur le Comte : c'eſt ce

qu'on ne fera plus. Ce moment-ci va me procurer une ſauve-garde inviolable contre les vexations, en reſſerrant les liens qui m'attachent à mon pays, ou m'en affranchir pour toujours en les briſant. Je ne me vois qu'avec un ſaiſiſſement inexprimable réduit à cette alternative: mes amis, ma patrie, ſont là devant mes yeux: je ſens aux larmes qui en coulent combien ces objets me ſont chers. Malgré la fermeté que je dois à l'habitude de ſouffrir peut-être autant qu'à la nature, mon cœur frémit à la ſeule idée de m'en ſéparer. Il y a peu de ſacrifices que je ne préféraſſe à celui-là. Je m'y réſoudrai cependant, s'il le faut; & comme c'eſt votre rétractation, ou la continuité de votre aveuglement qui vont m'en ôter, ou m'en donner la force, j'ajouterai encore ici quelques idées capables, ce me ſemble, d'influer ſur vos réſolutions.

Mais la lettre flatteuſe que je vous ai rappellée en commençant celle-ci, vous ne vous êtes jamais formé de moi une opinion juſte. Vous m'avez d'abord confondu avec ces tracaſſiers faméliques, qui, ſous le nom d'Avocats du *tableau*, ou point du *tableau*, trainent & ſouillent leurs Robes au Palais, & à qui le Parlement, comme de raiſon, m'a ſacrifié : vous avez cru peut-être faire beaucoup pour moi que de me placer un peu au-deſſus des .... & des ......, ce qui ne ſuffiſoit cependant pas pour me concilier votre eſtime.

Quand enſuite, convaincu de la fureur implacable de ces lâches rivaux, & de la foibleſſe politique

politique du Parlement, j'ai consenti, pour obliger un Libraire ingrat, & me conserver une existence que mes travaux du Palais avoient plus altérée qu'affermie, à me charger de la rédaction d'un Journal; vous, accoutumé, non sans fondement, à regarder cette espèce d'Ecrivain comme ce qu'il y a de plus méprisable dans la Littérature, vous n'avez vû en moi que le stipendiaire d'un *Panckoucke*, & j'ai baissé d'autant dans votre esprit.

Il n'auroit fallu qu'un coup d'œil sur mes ouvrages, sur ce Journal même; il n'auroit fallu qu'un peu de réflexion sur ma conduite dans l'affaire de *Bretagne*, dans celle des *cent mille écus*, & en général dans toutes celles dont j'ai été chargé, pour sentir que je ne ressemblois à aucun de ceux dont je paroissois faire le métier; que soit comme *Avocat*, soit comme *Littérateur*, je méritois quelque exception.

Il y a plus : il ne falloit, à votre avénement, qu'ouvrir le dépôt des affaires étrangères sous votre prédécesseur; si M. le Duc d'*Aiguillon* n'a pas commis un nouveau larcin envers moi; si, après s'être acquitté avec des outrages & des délations, du travail particulier que j'ai fait pour lui, il ne s'est pas approprié un travail fait pour la patrie, vous trouverez dans vos archives un mémoire de moi, à lui adressé, où le démembrement de la *Pologne* est annoncé un an avant qu'il en fut question, avec un plan facile, assuré pour en rendre les avantages communs à la *France*, sans lui en faire partager l'odieux.

Il traita mes idées de chimères extravagantes. Les intrigues de l'*Œil de Bœuf*, & des Petits Appartemens abſorboient ſon attention : elles lui ſembloient bien plus ſérieuſes que toutes les négociations du *Nord.*

Enfin, on apprit à *Verſailles*, par la voie de *Londres*, l'événement qui juſtifioit mon pronoſtic. Le Duc d'*Aiguillon* étoit bien honteux : je lui repréſentai qu'ayant manqué l'inſtant de rendre l'intervention de ſa Cour néceſſaire & lucrative pour elle, il ne lui reſtoit d'autre parti que celui de la rendre reſpectable par le déſintéreſſement; d'acquérir par des proteſtations ſolemnelles, & la démonſtration du moins de quelque bonne volonté, l'eſtime de l'*Europe*, avec la reconnoiſſance des *Polonois.*

J'ajoutai que le jour étoit venu de relever ſur un autre fondement l'édifice du Premier Miniſtre de *Louis XIII*, renverſé de nos jours; de ſubſtituer à ſon équilibre une autre balance où la *France*, l'*Angleterre* & l'*Eſpagne* feroient le contrepoids des Puiſſances du *Nord*, devenues trop redoutables par leur union & leur agrandiſſement; que cette propoſition, même échouée, lui feroit toujours honneur; qu'elle convenoit à un héritier du nom du *Cardinal de Richelieu*; qu'elle prouveroit en lui de grandes vues dont ſes ennemis s'obſtinoient à le croire incapable; qu'il n'avoit pas d'autre moyen pour donner à ſon Miniſtère quelque choſe de l'éclat qu'avoient aſſuré à celui de ſes prédéceſſeurs la réconciliation des maiſons de *Bourbon* & d'*Autriche*, & le *Pacte de Famille.*

Ma deſtinée a toujours été de dire, à lui, & de lui, des vérités, ſans être cru. A une démarche noble il préféra une tentative ridicule. Il fit demander à la Cour de *Vienne* une indemnité au nom de la *France*, pour la part qu'elle auroit pû avoir, & qu'elle n'avoit pas, dans le partage de la *Pologne*. On ſe moqua de lui; on lui répondit que pour avoir droit à des dépouilles il falloit avoir concouru aux travaux qui les procurent, & que les *Pandours* n'étoient pas dans l'uſage de donner des dédommagemens aux lecteurs que les Gazettes inſtruiſoient de leurs expéditions.

Si vous aviez été informé de ces anecdotes, apportant au Miniſtère (je le ſuppoſe) un autre eſprit que celui de M. le Duc d'*Aigulllon*, vous ne vous feriez probablement pas piqué d'imiter ſes procédés; mais vous n'avez rien ſu, rien voulu ſavoir. De-là votre lettre du 2 Août; de-là la proſcription qui a ſuivi; de là la défenſe faite aux Officiers de Juſtice de me ſervir dans les Tribunaux; de là enfin l'inveſtiture de mon pauvre petit fief littéraire accordée à l'être de l'univers que la raiſon, l'honneur, la juſtice, la bienſéance même en rendoient le plus incapable.

Maintenant écoutez-moi, Monſieur le Comte, & daignez m'apprécier; je vais vous dire des choſes qui ſeront neuves peut-être pour vous, & pour tous vos confreres Miniſtres, mais qui n'en ſont pas moins vraies. Ce ſera une ample matiere à réflexion pour les lecteurs de toutes les claſſes.

Vous m'obligez à me donner une exiſtence nouvelle; ſi mon cœur s'y refuſe mon eſprit n'y eſt pas embarraſſé. Dans l'état où ſe trouve aujourd'hui l'*Europe*, avec du courage & de l'indignation, j'y ſens à merveille qu'on peut aller très-loin.

La balance politique vous échappe, & vos foibles mains ne la reprendront plus. Le *Nord* recouvre par-tout ſon aſcendant preſque oublié depuis pluſieurs ſiècles. Dans l'ancien continent, les pertes de la *Pologne* enrichiſſent des Puiſſances qui ne tarderont pas à faire la loi au *Midi*. Au-delà des mers c'eſt la même choſe : la partie ſeptentrionale de l'hémiſphère moderne ſe dérobe au joug de ſes Maîtres, qu'elle appelle ſes tyrans. Ceux-ci réclament leurs droits avec les reſſources que donnent le tems & la force; de manière ou d'autre les riches & foibles poſſeſſions des premiers dominateurs de l'*Amérique* deviendront avant peu la proye du vainqueur, ou l'indemnité du vaincu.

Dans ce choc des deux mondes, dans l'embraſement univerſel qui ne peut manquer d'en être bientôt l'effet, toutes les carrieres ſont ouvertes à un homme qui a les yeux bons & une ame intrépide : la voix de la liberté retentit d'un pole à l'autre; elle promet la gloire & la fortune à quiconque aura aſſez de hardieſſe & de talens pour les ſaiſir. Voilà ce que je diſtingue clairement : je vois dès-lors devant moi des reſſources innombrables pour mon établiſſement & ma vengeance.

Mais vous, Miniſtre du Roi que la Providence a fait votre maître & le mien, vous, comptable à lui & à la *France*, de tous les talens qui peuvent leur être utiles, oſez-vous, dans de pareilles conjonctures, par un pur caprice, ou par une foibleſſe moins excuſable encore, pouſſer au déſeſpoir, réduire à une retraite forcée, un ſujet fidele, innocent, qui n'a jamais demandé, qui ne demande encore qu'examen & juſtice? Si c'eſt la fermeté, la vigueur de l'ame qui doivent rendre un particulier intéreſſant pour les dépoſitaires de l'autorité royale, la défenſe du Duc d'*Aiguillon*, celle du Comte de *Morangiés*, & tant d'autres, pouvoient-elles vous apprendre à me mépriſer; & ſi c'eſt par des facultés d'un autre genre qu'on peut prétendre à leurs égards, vous étoit-il permis d'oublier, le 2 Août 1776, que l'homme dont vous alliez allumer l'indignation, vous paroiſſoit en 1774 avoir des talens, & les employer d'une maniere honorable? Sous quelque point de vue que vous m'enviſagiez, ſoit comme innocent, ſoit comme ſujet utile, en me réduiſant à m'expatrier, vous avec réuni l'imprudence à l'injuſtice.

Vous appliquez peut-être ici cet axiôme ſi commode pour la conſcience des Miniſtres injuſtes, que la perte d'un ſeul homme n'eſt rien pour le dominateur d'un grand Etat. Peut-être en avez-vous fait uſage pour calmer les ſcrupules d'un Prince dont le cœur honnête & généreux frémiroit de tant d'indignités, s'il en connoiſſoit les détails, comme le réſultat : mais

en cela, vous abuseriez de sa confiance & de sa jeunesse, d'une maniere bien inexcusable.

Qu'un citoyen paisible soit enlevé à la République par le cours ordinaire de la nature, c'est une perte dont il faut bien se consoler; qu'un scélérat chargé de crimes soit retranché de la Société qu'il tourmentoit, c'est une perte dont on peut s'applaudir. Mais quand un homme, évidemment innocent & vertueux, est assassiné par des confreres que la plus basse jalousie anime contre lui; quand un Tribunal institué précisément pour réprimer les complots de ce genre, a la foiblesse intéressée d'y participer, & devient complice de l'iniquité d'une Compagnie contre un particulier, dans l'espérance que cette même compagnie sera un jour à son tour complice & soutien de sa révolte contre le Souverain; quand enfin ce qu'il y a de plus distingué dans une nation, du moins par les titres, des *Ducs & Pairs*, des *Maréchaux*, des *Ministres*, se réunissent contre l'objet de ce honteux manège; que les premiers par des délations ténébreuses, les autres par des violences ouvertes, lui font une nécessité de quitter sa patrie, de porter chez les étrangers son désespoir, sa vengeance, & ses talens s'il en a, alors, Monsieur, c'est une perte, & une perte irréparable; d'abord parce que son histoire prouve qu'il n'y a plus dans la partie de la nation qui donne ce funeste exemple, ni pudeur, ni délicatesse, ni frein au despotisme des hommes en place, & des corps, plus redoutable cent fois que celui des plus cruels tyrans; & ensuite parce qu'il

eſt impoſſible de prévoir juſqu'où peut aller le reſſentiment d'un cœur honnête, qui ayant épuiſé ſans fruit toutes les reſſources pour obtenir juſtice, ſeroit excuſable de ſonger à ſe la faire à lui-même.

Ce n'eſt ni de moi, ni pour moi que je parle ici : c'eſt le principe général que je vous préſente, & il eſt digne d'être médité.

Thémiſtocles & *Coriolan* étoient des exilés fameux par leurs ſervices, que l'ingratitude réduiſit à cette cruelle extrêmité. Sans fouiller dans les Annales d'*Athènes* & de *Rome*, je pourrois vous rappeller le petit Abbé de *Savoie*, forcé par les mépris de vos prédéceſſeurs, à devenir le terrible Prince *Eugene*, & vous obſerver qu'une grande naiſſance n'eſt pas toujours néceſſaire pour opérer ces métamorphoſes, comme il ne l'eſt pas toujours à un homme honnête, indignement outragé, de couvrir les campagnes de ſang & de morts, pour ſignaler ſa vengeance. Je pourrois, d'après notre hiſtoire, vous prouver que dans tous les tems, & dans tous les genres, c'eſt le plus ſouvent par des mains *Françoiſes* que les ennemis de la *France* l'ont humiliée ; que c'eſt le deſpotiſme de ſes Miniſtres qui a ainſi dénaturé pour ſa perte, les reſſources qui devoient l'en garantir : mais vous me feriez un crime de m'arrêter avec trop de complaiſance ſur ces citations ; mes ennemis s'efforceroient d'y trouver un orgueil capable de les juſtifier, & mon cœur me reprocheroit de les avoir cherchées.

J'en ai à cet égard trop bien annoncé les ſentimens ; il n'y a pas un de mes écrits où mon attachement pour ma patrie ne perce à chaque page. Dans mon Journal encore, dans ce Journal eſclave, mutilé, qu'une ſecte impérieuſe maîtriſoit, et que la ſaine politique, autant que la juſtice, vous ordonnoit de ſoutenir, voici ce que j'ai dit à un *Anglois* qui ſembloit s'énorgueillir d'aimer ſon pays. *Il n'y a point*, lui répondois-je, *de galant homme, qui ne ſe faſſe un devoir de penſer ainſi : l'on peut avoir à ſe plaindre de ſa Patrie : on peut gémir des injuſtices que l'on y éprouve, des ingratitudes qu'elle tolère, mais il n'eſt jamais permis de s'en détacher. C'eſt une mere ſujette à des abſences, & dont une larme, une careſſe font oublier tous les caprices.* Ce n'eſt pas là, ſans doute, le langage d'un rebelle, ou d'un homme diſpoſé à le devenir.

Je le répéte, j'adore ma Patrie ; je l'ai quittée parce que ma perſonne étoit en danger, parce que les Loix de la Juſtice étant en ce moment ſans force, il n'étoit pas de la prudence de reſter expoſé à des excès qu'elles ne pouvoient réprimer. Voilà ce qui m'a déterminé à m'éloigner de la *France ;* mais je périrois mille fois plutôt que de hazarder un pas qui pût lui être préjudiciable (1).

Par tout pays, en tout tems, dans toutes les poſitions, je ſerai *François* et *François* fidele. Mes malheurs, qui ne ſont que la ſuite de ceux de ma Nation, m'en rendront l'idée plus chere : en déteſtant *la tyrannie Miniſtérielle qui la ſubjugue & l'a-*

(1) Obſervez, lecteurs, que dix années d'injuſtices encore, & de cruautés ajoutées à celles dont je me plaignois ici ne m'ont fait changer ni de langage, ni de conduite.

vilit, je n'en célébrerai pas moins ſes vertus, ſa nobleſſe, ſa généroſité; je n'en dirai pas moins hautement, que ſi elle n'eſt plus la premiere de l'*Europe* par le ſuccès, ce n'eſt ni elle, ni même la fortune qu'il en faut accuſer, mais ce *Divan corrompu qui maîtriſe le trône*, et le rend inacceſſible aux pleurs des ſujets; mais *ce cahos de Bureaux* où l'argent ſeul eſt en honneur, et la lâcheté ſeule favoriſée; qui veulent que leurs chefs ſoient deſpotiques, afin d'être prévaricateurs impunément; mais cette anarchie de Corps de toute eſpèce qui la déchirent et l'énervent; qui éterniſent la confuſion en parlant toujours d'ordre, et exercent la plus inſupportable tyrannie, en ne ceſſant de réclamer les régles.

Telle ſera, Monſieur, ma profeſſion de foi chez les étrangers; mais cette diſpoſition de mon cœur excuſe-t-elle votre imprudence? En êtes-vous moins coupable de tout le mal que je pourrois vouloir faire à la *France*, ſi mon reſpect, mon idolâtrie pour elle n'avoient plus de force ſur mon cœur que le reſſentiment? Vous m'avez réduit à l'alternative de périr, ou de déchirer le ſein de ma mere. Vous croirez-vous innocent parce que je préfére la mort au crime; et ma piété couvre-t-elle votre injuſtice?

Vous avez bien pû vous appercevoir que je ne vous comprends pas, vous autres Miniſtres, dans *ma tendre vénération pour la Patrie*. Météores paſſagers, et deſtructeurs, qui l'accablez de vos malignes influences, je ne vous confonds point avec elle. Plus les ſujets vous doivent d'égards et de reſpect quand vous répondez dignement à la confiance dont vous honore le Souverain à qui la Pro-

vidence les a soumis, plus ils sont en droit de donner un libre cours à leur ressentiment, quand oubliant vos devoirs, pervertissant l'emploi de la puissance sacrée dont vous êtes les dépositaires, trahissant à la fois les intentions du Prince, et dédaignant les larmes du foible, vous abusez pour perdre celui-ci des ressources que vous avez reçues pour le défendre. Tout devient licite aux victimes de ce double attentat, pour se procurer à elles-mêmes, quand elles le peuvent, la satisfaction que des Tribunaux énervés, et des Loix muettes leur refusent.

Ici du moins, [à *Londres*] le nom de Ministre n'est pas un titre pour l'impunité. Les hommes qui le portent frémiroient de penser qu'on pût les soupçonner de vouloir être injustes sans risque. S'ils étoient capables de cet oubli de leurs devoirs, la Loi conserve encore la force de les leur rappeller. Ils reconnoissent des Juges : ils ne savent pas éluder l'examen des Tribunaux. Tout homme insulté, ou vexé par eux, peut se faire évaluer en argent, et tirer de leur bourse avec la main de la Justice, le nombre de guinées auquel on voudra bien apprécier *son honneur outragé*, ou sa *liberté ravie.*

Je ne puis me procurer même cette indemnité insuffisante ; et mon cœur la dédaigneroit quand elle seroit en mon pouvoir. Mais *la presse* peut m'en assurer une plus flatteuse, plus noble, plus complette en tout sens. Ce présent, fait par le hazard au génie, comme je l'ai dit ailleurs, conserve dans cette isle sa véritable destination, oubliée ou pervertie chez tous les autres peuples ; celle de faire éclater les gémissemens de l'oppri-

mé, de commencer le ſupplice, & ſouvent d'amener la chûte des prévaricateurs puiſſans que les loix n'oſent, ou ne peuvent punir.

Ce n'eſt pas que je vouluſſe ſouiller ma plume *par des libelles* : cette reſſource honteuſe n'eſt pas faite pour un cœur que l'honneur ſeul maîtriſe, & que la vérité ſeule enflamme; je n'en ai même pas beſoin. Pour punir mes perſécuteurs, *je n'ai qu'à les peindre* : leurs portraits ſuffiſent à ma vengeance, comme à ma juſtification. La plus cruelle ſatyre ne vaudroit pas leur véritable hiſtoire.

Quel ſpectacle, par exemple, que de voir l'un (1), Miniſtre à quinze ans, chaſſé à trente, rappellé à quatre-vingt; ne donnant ainſi aux affaires que les deux époques de la vie qui en ſont conſtamment incapables; & finiſſant à ſon dernier âge par réunir la frivolité de l'enfance, avec la moleſſe, la nullité de la décrépitude!

Et l'autre (2), connu du précédent pour en avoir dans les dernieres années égayé l'exil; déſigné d'après ce mérite comme un homme ſupérieur à notre jeune & vertueux *Télémaque*, qui demandant à Dieu la ſageſſe, & croyant l'avoir trouvée dans ſon *Mentor*, adoptoit avec confiance tous ſes choix; élevé en conſéquence à la premiere place de la Magiſtrature; n'en eſtimant que les revenus, & décidé à s'y maintenir à quelque prix que ce ſoit, par une foibleſſe réfléchie, plus honteuſe, & non moins redouta-

(1) *Maurepas.*

(2) *Hue* de Miromeſnil.

ble que le despotisme vindicatif de son prédécesseur, parce qu'elle ne laisse pas les mêmes ressources, & qu'elle peut s'allier avec les mêmes excès.

Et vous, Monsieur le Comte, vous, perdu pendant trente ans dans la *Mer Noire* & dans la *Baltique*; ne connoissant ni les Cours, ni les hommes, ni les intérêts de l'*Europe* ou vous n'aviez pas vécu; investi tout-à-coup d'un emploi plus difficile encore que brillant, & présentant subitement à *Versailles* un Ministre étranger, bien plus qu'un Ministre des affaires étrangères.

Est-il étonnant que sous un pareil Triumvirat les loix soient sans force, les Tribunaux sans pudeur, l'innocence sans ressources, & les bonnes intentions du Roi sans effet?

Et ne vous plaignez pas de la vérité de ces tableaux. Songez par combien d'outrages, par combien d'injustices essuyées, par combien de pertes en tout genre, sur-tout par combien de patience j'ai acheté le droit de les mettre sous les yeux de l'*Europe*. Songez que vous n'avez *ni ménagé mon honneur*, *ni respecté mes propriétés*; que vous avez dédaigné mes prieres, & défendu aux Tribunaux de les accueillir; que depuis trois ans je demande envain justice à vos collègues; que depuis six mois je l'attends inutilement de vous; qu'encore une fois des hommes en place, capables de violer de sang-froid les regles de l'équité, par haine ou par complaisance, ne peuvent plus prétendre aux ménagemens de l'infortuné qu'ils ont sacrifié. Ils sont trop heureux

quand celui-ci ſe contente, pour toute vengeance, *de les couvrir d'opprobre.*

Quelle comparaiſon y a-t-il alors entre le crime, & l'expiation? Si *Calas* & le Chevalier de la *Barre* revenoient à la vie, n'eſt-ce donc qu'avec des cris qu'ils auroient droit de pourſuivre leurs aſſaſſins? Si le préjugé ne courboit les ames de bonne heure aux pieds des hommes puiſſans, ſi la flatterie ne nous accoutumoit à voir en eux des eſpèces de divinités contre qui le murmure, même quand ils nous dévorent, eſt un ſacrilege, & que tout honnête homme qui n'a pu les fléchir avec la vérité ſuppliante, prît le parti de les foudroyer *avec la vérité indignée*, on ne verroit pas tant d'horreurs commiſes & impunies à l'abri d'un nom reſpecté. Ces coloſſes au cœur de fer & aux pieds d'argile, trembleroient ſur les marches du trône, & n'oſeroient plus en ſouiller les avenues.

Avant que de ſigner l'ordre qui doit perdre un innocent, ils ſongeroient à ce qu'il peut leur en coûter: les Cours n'en ſeroient peut-être pas moins corrompues, mais les peuples en ſeroient moins vexés.

Voilà, Monſieur le Comte, ce que j'avois à vous dire, & des vérités qu'il eſt bon de développer, au moins une fois. Ce n'eſt pas à moi, je le ſens bien, qu'elles ſeront utiles: il eſt de ma deſtinée de me ſacrifier pour les autres, & de faire le bien, ſans en tirer d'autre ſatisfaction que celle de l'avoir fait. Mais celle-là même eſt

quelque chofe : je me croirois prefque indemnifé de tous mes malheurs fi ces réflexions peuvent vous rendre plus circonfpect à l'avenir, & fauver à un feul innocent les indignités qui les ont occafionnées.

Rendu déformais à moi-même, aux Lettres, à la vraie Philofophie, je vais m'attacher à les cultiver en paix dans une ifle où l'on dit que cette étude n'eft pas un crime. Je vais travailler à juftifier les regrets des ames honnêtes, des bons citoyens qui ont daigné honorer ma retraite de leurs larmes. Deux objets fur-tout m'occuperont effentiellement.

Le premier fera cette collection de mes Ouvrages, fi redoutée de mes ennemis, fi lâchement arrêtée jufqu'ici; collection que je reverrai avec tout le foin dont je fuis capable, & qui ne fera point dédié à M. le Duc d'*Aiguillon*. Je confens à être jugé d'après ce monument dont la franchife & la liberté vont orner les avenues de mon tombeau.

Le fecond objet auquel je vais m'appliquer, c'eft la continuation du Journal dont vous m'avez dépouillé, ou plutôt l'exécution du plan que j'avois formé, pour rendre utile & honorable ce genre de littérature, aujourd'hui dégradé, flétri dans tous les fens; plan dont il ne m'a pas été permis de remplir à *Paris* la moindre partie : j'en ferai des *Annales Civiles*, *Politiques & Littéraires*, dont la fatyre & la flatterie feront feules, & également exclues. J'y ouvrirai

dans tous les genres un aſile habituel à lavérité, fugitive ainſi que moi. Je continuerai par-là à ſervir les hommes. N'étant plus le patron des particuliers je deviendrai celui des peuples : au moins leurs droits ſous ma plume, ne ſeront jamais ſacrifiés, ni leurs intérêts compromis; & peut-être avec le tems ſeront-ils éclaircis.

Je m'attends bien que vous n'en permettrez point l'entrée en *France*. La nation pour laquelle ſpécialement il eſt fait, & dont je tâcherai qu'il honore l'idiôme, ſera préciſément celle à qui la lecture en ſera interdite. Je gémirai, parce que mon objet étant ſur-tout de me rendre utile à mes compatriotes, mes vœux de ce côté-là ſe trouveront déçus; mais auſſi, par cette nouvelle violence vous autoriſerez une réflexion qui n'échappera à perſonne : c'eſt que cet Ouvrage étant uniquement conſacré à la vérité, vos efforts pour écarter l'une prouveront de plus en plus combien l'autre vous eſt odieuſe & redoutable.

Signé LINGUET.